L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 22 DECEMBRE 1886.

Mariage.

Lundi dernier, à 3 heures, a été célébré, à la Cathédrale St Louis, le mariage de Mlle Marie Marty et de M. Emile J. Rivoire.

Le nom de M. Rivoire est familier au public; on sait que c'est celui d'un homme estimable, estimé, qui, depuis qu'il réside à la Nouvelle-Orléans, s'est ouvert une voie, s'est conquis par le travail une position fort enviable.

M. Rivoire, récemment encore rédacteur-gérant du *Franco-Louisianais*, vient de quitter ce journal, au succès duquel il a contribué largement, et entre dans l'administration du *Trait-d'Union*, feuille dont le premier numéro paraîtra prochainement.

Grâce à sa persévérance, à son énergie, M. Rivoire, artiste et journaliste, a invariablement réussi, et une fois de plus il a eu la main heureuse en choisissant la charmante femme qui porte maintenant son nom.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Père Mignot, qui a adressé aux mariés une allocution toute affectueuse et fort touchante aussi.

Les mariés sont partis immédiatement après la cérémonie, mais seront de retour ici sous peu de jours. Nous n'avons pas besoin de leur dire que nous leur souhaitons tous les bonheurs; ils les méritent.

Nous avons le regret d'apprendre que M. L. P. Bouby, notre très estimé confrère rédacteur gérant du *Franco-Louisianais*, vient d'être atteint d'un coup bien cruel. L'un de ses enfants, Martial Bouby, âgé de 21 mois, est mort à la Nouvelle-Orléans, hier 21 décembre. Nous adressons nos compliments de condoléance à Mme et M. Bouby. Immense est le deuil d'une mère, d'un père que le destin frappe en mettant une tombe si près du berceau.

Théâtre de l'Opéra

Le programme de la matinée d'aujourd'hui ne manquera pas son effet. *Les Mousquetaires*, œuvre gaie, [illegible] soigneusement montée, sous le rapport de la distribution, des décors et des costumes. La pièce a obtenu [illegible] vif succès, une fois de plus elle produira riche recette.

Demain, première représentation de *Carmen*, c'est-à-dire une œuvre délicieuse, sous le rapport de la mélodie, et splendide comme facture, comme orchestration. [illegible] se distingue d'une originalité [illegible] frappante, a suffi pour placer Bizet au premier rang des compositeurs français. [illegible] grand artiste. [illegible] a son début [illegible] scène [illegible] rang des maîtres. [illegible]

Nous parlerons de cette œuvre dans le Bulletin artistique de dimanche.

La [illegible] prépare [illegible] beau [illegible] pour la Matinée de Noël, [illegible] ne se contentera pas d'un programme [illegible] a songé tout spécialement [illegible] les étrennes de Christmas, sous la forme [illegible]

Bonne Œuvre

[illegible]

Le profit net s'en est élevé à $350, et on a [illegible] au prix de 50 cents par [illegible] c'est un superbe résultat.

Quant à la note de la salle de concert les Dames Hospitalières avaient imaginé une sorte de buvette, fort coquette, où l'on débitait [illegible] et une sorte de punch [illegible]

[illegible] 2 gallons vin Catawba; [illegible] Lambert, 1 gallon whiskey [illegible] gâteaux et bonbons [illegible] 1 caisse de [illegible] 10 livres de bonbons; James Reiss, deux boîtes de [illegible] gâteaux; D. Lopez, [illegible]

Nous annoncions récemment que ces dames s'étaient mises en campagne, et s'étaient adressées à des institutions et [illegible] importantes de la ville, afin d'en obtenir des secours pour leurs indigents.

Voici les réponses qui déjà ont été faites à leur appel:

M. M. A. Dauphin, L. S. L., $100; H. M. Walmsley, président du Cotton Exchange $25; M. Jules Aldige, 100 barils de charbon; M. Paul Conrad, $21; M. E. Mittenberger, Southern Ins. Co., $10; M. Jules Luyès, N. O. Ins. Co., $10; M. J. W. Hincks, N. O. Ins. Co. $10; M. J. A. Hincks, N. O. Ins. Co. $10; M. Hernandez, [illegible] Ins. Co. $10; J. H. Converse, $10.

Près de 1100 barils de charbon ont déjà été distribués aux pauvres. Ces actes de bienfaisance n'ont pas besoin de nos éloges, ils parlent d'eux-mêmes.

Institution Guillot. — Aujourd'hui même aura lieu, à la Salle Grunewald, une Matinée Musicale et Littéraire, donnée par les jeunes filles de l'Institution Guillot.

A cette fête de la jeunesse, il y aura grand monde, monde des meilleurs aussi. Nous n'avons point sous les yeux les détails du programme, mais nous savons, par une dame excellente juge en pareille matière, qu'il est composé d'une façon charmante.

L'Institution Guillot, dont l'éminente directrice n'a qu'un défaut: la modestie poussée à l'excès, est à coup sûr l'une des [illegible] les plus distinguées de la Louisiane. Le corps enseignant qui est là, se distingue par des professeurs que recommandent et leur haute compétence et leur longue expérience. Il est sorti de cette maison d'éducation bien des Elèves dont elle est justement fière. Non seulement on y reçoit une instruction sérieuse, mais encore la jeune fille trouve là des soins si affectueux, qu'elle peut se croire au foyer de famille. Nous en pourrions citer beaucoup à qui les regrets venaient en quittant le cher Pensionnat. Au moment de ce détachement il leur semblait qu'elles disaient adieu à un *home* aimé.

La matinée d'aujourd'hui commencera à midi. Ceux qui y assisteront, pourront constater les remarquables résultats obtenus. Cette fête si intéressante portera certainement bonheur à cette Institution de premier ordre.

Nos remerciments à la gentille enfant de qui nous tenons une invitation.

Bal.—Le John Conclave No. 11, S. W. M. (Seven Wise Men) annonce, pour le 31 décembre, un bal paré et masqué, qui se donnera à la Salle Grunewald.

Pour être des Sept Sages on n'en danse pas moins.

L'organisation de cette fête, dont le produit est destiné au fonds de la tombe de l'Association, est confiée au comité suivant: MM. L. G. Pigniolo, président; M. J. Puns, ex-officio; Jos. Spriggs, J. P. Meyers, J. Gilau, X. De Fuentes, J. Silentes.

Théatre Faranta.—*Never say die*, la pièce de F. A. Locke, est toujours sur l'affiche et toujours elle remplit la salle.

Nous recommandons la scène très remarquable du Pont de Brooklyn. On entendra, au cours de l'ouvrage, un octuor de voix d'hommes, le quartette des Madriga, Boys et divers chœurs très curieux.

A la Matinée de Noël chaque porteur de billet recevra un numéro, lui donnant une chance dans une loterie, dont le lot unique est un superbe [illegible] de pure race.

[illegible] St-Charles a donné une recette de $5800.

Patti et [illegible] de M. Abbey sont partis hier soir pour Galveston.

En quittant cette dernière ville, les artistes se rendront à Mexico, où ils passeront au moins une quinzaine de jours, croyons-nous. Nous savons que déjà on y a obtenu une location splendide pour les quatre premières soirées.

L'Orphéon Français.—Les membres de ce Club musical donnent ce soir, à la Salle de l'Union Française, un Concert vocal au bénéfice de l'Ecole fondée par celle-ci.

L'œuvre est belle, le programme brillant; pour une somme de 50 cents on pourra participer à l'une et jouir de l'autre.

Grand Opera House.—*Fortune's Fool* est en pleine vogue au Grand Opera House, grâce à la valeur de la pièce, et à la valeur de l'artiste qui en joue le principal rôle: Mlle Louise Rial.

L'ouvrage sera redonné ce soir.

A dimanche prochain, la reprise du drame à grand spectacle: *Lights O'London*.

Académie de Musique.—Aujourd'hui à la matinée: *Mary Stuart*; le soir, *Macbeth*; deux rôles splendides pour Mme D. P. Bowers, dont le talent distingué attire chaque jour la foule. Cette semaine est la seconde et dernière de son engagement.

Samedi, pour la matinée de Noël, *Lady Audley's Secret*, et distribution de 10,000 jouets.

Dimanche, Mlle Louise Rial dans un répertoire entièrement nouveau.

Théatre St-Charles.— Ce soir, seconde représentation de *Our Boys* par le Star Dramatic Company.

Pour la Matinée de Noël: *Cricket on the Hearth*. Un Souvenir sera donné à chaque preneur de billet.

Un drame dans une ménagerie.—On mande, de Verviers, 27 novembre:

"Un drame terrible s'est passé, ce soir, dans la ménagerie du Cap, dite ménagerie de Nouma-Hawa, dirigée par M. et Mme Soulet.

"Le lion Brutus travaillait, ce soir, pour la première fois, sous les ordres de Mme Soulet. Peu habitué encore à obéir, le lion s'est précipité sur la dompteuse. Furieux, Brutus piétine Mme Soulet, lui arrache le bas de la figure, et de ses griffes, creuse de profonds sillons dans les chairs de sa victime.

"En vain le cornac de la ménagerie, Auguste Bonvillant, avec un courage héroïque, se précipite au secours de la dompteuse. En vain, M. Soulet accourt et tente de dégager sa femme....

"Cependant, grâce au courage de Bonvillant, M. et Mme Soulet parviennent à sortir de la cage, mutilés, il est vrai, mais vivants.

"La lutte continuait toujours entre le brave Bonvillant et le terrible fauve, et l'on pouvait prévoir, à brève échéance, une issue fatale. Heureusement, un employé, armé d'une fourche, parvint à faire reculer le fauve.

"Bonvillant sortit de la cage et tomba évanoui; ses blessures sont horribles. On peut, néanmoins, assurer qu'aucune des trois victimes n'est en sérieux danger."

Nouvelle épingle.— Plusieurs des petits jeunes gens à pelerine et à col cassé viennent de lancer, en France, une épingle de cravate nouveau style—une épingle électrique encore plus éblouissante que les petites aigrettes arborées en dernier à leurs chapeaux par quelques élégantes.

Avec ces épingles électriques, les jeunes "pschutteux" ont trouvé un moyen facile de briller même de jour et d'éclairer à peu de frais auprès de ces dames.

Passagers de Bordeaux par le "Château-Léoville."

M. Albert Lebas, Mme Lebas, M. Pierre Lebas, [illegible]

Le [illegible] de M. [illegible] de Cherville dans le *Temps*: [illegible] tilleul a encore un grand mérite, celui de fournir le thé du pauvre. La cueillette de ses fleurs est une des préoccupations estivales de nos bonnes femmes, qui s'en approvisionnent avec acharnement. Dans les gros bourgs, quelques vieux à court d'ouvrage se chargent de la récolte, colportent leur marchandise de porte en porte et en trouvent toujours le placement. Je vais probablement [illegible] les mandarins, [illegible] en confessant que [illegible] me semble une boisson très agréablement parfumée, dont le goût, pour ne pas ressembler à celui du thé, ne me paraît pas lui être extraordinairement inférieur. En tout état de cause, il a du moins l'avantage de ne pas coûter 16 francs la livre.

Quant à ses vertus thérapeutiques, ne voulant point faire comme les susdites bonnes femmes qui l'utilisent à tort et à travers, je ne me [illegible] point à moi-même et pour cause, je cherche un livre de médecine et je copie mot à mot, pour ne pas me compromettre: "Le tilleul, dit cet évangile de la pharmacologie, est antispasmodique, légèrement diaphorétique. On doit l'administrer dans les affections nerveuses, l'hystérie, la céphalalgie, l'hypocondrie, les indigestions, pour lesquelles il produit moins d'irritation que le thé." Vous voilà renseignés. Si vous tenez absolument à connaître mon opinion, je vous dirai qu'une grande autorité médicale m'ayant avoué que la vertu curative de toutes les tisanes résidait surtout dans l'eau qui leur sert de véhicule, je suis devenu quelque peu sceptique touchant leurs bienfaits.

M. Alexandre Pothey termine sa causerie judiciaire du *Charivari* par une jolie nouvelle à la main:

Un expert en écritures tourne et retourne entre ses doigts un effet de commerce, puis il déclare solennellement:

"Nous ne pouvons dire que l'accusé a écrit de sa main le billet qui nous est représenté, mais nous affirmons que c'est lui qui l'a dicté!"

Pommes en boules.—(Plat de Sandringham-house.)

Pelez, nettoyez, coupez en petits dés trois livres de belles pommes, mettez-les dans une casserole avec deux livres de sucre, la râpure d'une pointe de citron, une once de beurre, le quart d'un litre de lait, et six œufs, dont les blancs ont étés battus en mousse. Ajoutez du pain en fines miettes, autant qu'il en faut pour rendre le mélange consistant, amalgamez bien, roulez en petites boules, faites cuire à l'eau salée. Servez avec une sauce à la vanille.

C'est la friandise préférée de la princesse de Galles et de ses filles.

Un honnête habitant d'une commune rurale se rend à sa mairie à l'effet de se faire délivrer un passeport.

—Où allez-vous? demande le maire.

—A Quimper-Corentin.

Le fonctionnaire se met à écrire, mais, arrivé à ce terrible nom de Quimper-Corentin, il se gratte l'oreille et cherche, sans le trouver, le moyen de l'orthographier enfin, lassé, humilié de son ignorance qu'il n'ose point avouer:

—Dis donc, mon gars, interroge-t-il, ça ne te ferait rien d'aller ailleurs?

Les réclames parisiennes nous annoncent qu'un dentiste à dzing boum boum vient de trouver le moyen de cueillir les dents sans douleur, et sans insensibilisation.

Alors, c'est l'opération elle-même qui paraît charmante au patient?

Les beaux esprits se rencontrent, et nous prévenons ce dentiste que Cham avait inventé, il y a longtemps, déjà, sa formule.

Cham racontait la désopilante histoire d'un Fontanarose opérant sur la place publique sans douleur, lui aussi.

Soudain, comme il extirpait, la victime poussait un hurlement. Mais le Fontanarose, sans être déconcerté par les grognements de la foule:

—Oui, messieurs, il a crié, mais c'est un cri de joie.

Les réclames auxquelles nous faisons allusion ne sont pas encore allées jusque-là. Elles feront bien d'ajouter le cri de joie à leur répertoire.

Lamartine se plaignait, un jour, à un poète bohème:

—C'est ennuyeux, disait-il, je ne puis pas éternuer sans que mon éditeur, l'imprime!

—Que vous êtes heureux, maître! s'écria le bohème plein d'admiration; moi, j'ai beau me moucher, ça me rapporte rien, et même je suis obligé de payer ma blanchisseuse, de loin en loin.

Un assassinat vient d'être commis à Paris. Le signalement de l'assassin a été envoyé dans toute la France.

Dès le lendemain, on reçoit à la Préfecture de police les deux dépêches suivantes, la première le matin, l'autre le soir:

1o. "L'assassin est arrêté."

2o. "L'individu arrêté n'est pas l'assassin. Que faut-il en faire?"

BROWN'S IRON BITTERS — BROWN CHEMICAL CO

[illegible] Is your blood stagnant? [illegible] It will purify and enrich the blood [illegible] There is but one thing that will do this. That is Brown's Iron Bitters.

BROWN'S IRON BITTERS

STOMACH.

Is your stomach out of order? Have you lost your appetite? Doesn't your food become properly assimilated? Are your digestive organs unable to do their work? Have you Flatulency or Heartburn? Do you suffer from Dyspepsia, Indigestion, Constipation and Headache? Brown's Iron Bitters will cure you. It will promote digestion, cure the Dyspepsia, relieve Constipation, and stop Headache, relieve Flatulency and Heartburn, and give strength and tone to the stomach.

BROWN'S IRON BITTERS

QUALITY NOT QUANTITY — PURITY AND STRENGTH

LIVER.

Are you troubled with a sluggish, inactive liver? Does it secrete too much bile? Are you bilious? Do you suffer from Jaundice? Has your complexion a sickly yellow tinge? The blood in its passage through the liver does not furnish the healthy action which should result from it. The impurities are stopped, and, clogging up the duct, cause a disordered condition, which will produce serious results to your health, unless you take Brown's Iron Bitters at once. It will cure your Biliousness and Jaundice, and incite to healthy action the sluggish liver.

BROWN'S IRON BITTERS — HEALTH IN BROWN'S IRON BITTERS — HAPPINESS IN BITTERS

KIDNEYS

Are your kidneys weak or inflamed? Have you inflammation of the bladder? Do you suffer from Diabetes, Gravel, Dropsy, or Rheumatism of the Heart? Are you threatened with Bright's Disease? You can be cured of all these by Brown's Iron Bitters. Don't suffer longer from pains in the back and sides, with short breath, and ringing sounds in your ears, but be relieved at once by using Brown's Iron Bitters.

LADIES

From all the diseases from which you especially suffer, from all the weakness physical and mental, which torture you, from your nervous prostration and bodily pains, there is relief in Brown's Iron Bitters. We offer this medicine to you as a tried and to-be-trusted friend. Many ladies now living healthy, happy lives, having been freed from chronic difficulties peculiar to their sex, bear cheerful testimony to the value of this sovereign remedy for mental and physical suffering, this sure cure for nervous depression and bodily weakness known as Female Complaints.

BROWN'S IRON BITTERS

MALARIA.

Brown's Iron Bitters is a specific in all cases of Swamp Fever, Intermittent Fever, Fever and Ague, and Malaria of any name. Low marshy ground, stagnant pools of water, decaying vegetable matter, changes of climate while suffering from general debility, all produce malaria. Brown's Iron Bitters [illegible] quinine. It [illegible] produces Headaches, and [illegible] quently Rheum[illegible] Brown's Iron Bitters [illegible] or does. [illegible]

BROWN CHEMICAL CO.
BALTIMORE, MD.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1886.
— Indications. Pour la Louisiane: Pluies légères suivies d'un beau temps; vents variables; température à peu près stationnaire.

Température du 21 décembre 1886.

Thermomètre de E. Schwartz, opticien, No 124 rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	40	4½
Midi	51	10½
3 P. M.	63	17¼
6 P. M.	56	13¼

Nlle-Orléans, 21 décembre 1886, 2 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	53	Nashville, Tenn.	51
Augusta, Gie	56	Pittsburg, Pa	43
Savannah, Gie	55	Cairo, Ill	51
Mobile, Ala	57	Davenport, Iowa	21
Montgomery, Ala	61	Dubuque, Iowa	23
Vicksburg, Miss	59	Keokuk, Iowa	24
Galveston, Tex	64	La Crosse, Wis	21
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	38
Shreveport, Le	66	St-Paul, Minn	8
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan.	28
Chattanooga, Tenn	49	Omaha, Neb	22
Cincinnati, O	45	Yankton, D. T.	20
Louisville, Ky	47	Key West, Fla	68
Memphis, Tenn	55	Nlle-Orléans, Le	57

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Naissances.

Mme Edward Meshaw, une fille
Mme Alfred Upton, un garçon
Mme Laurent Borrone, un garçon
Mme L. C. Henry LeCarpentier, un garçon
Mme James Ahern, un garçon
Mme Manuel Garcia, un garçon
Mme Henry Roeling, un garçon
Mme François X. Guillot, un garçon
Mme Joseph Crowley, une fille

Mariages.

Edgard J. Bozonier à Mlle Alice Anne Duratel.
Ben Youngblood à Mlle Lorena Crossman.
Joseph Guillaume à Mlle Louisine Alexandre.
Joseph Mitchell, à Mlle Rebecca Watson.
Octave Harrison à Mlle Hannah Cooper.
James O'Donnell à Mlle Mary Glover.

Décès.

Mme Auguste Schmedtze, 27 ans, 161 1/2 Laurel.
Elodie Monette, 8 ans, Alix et Barthélemy, Algiers.
Rosa Robinson, 5 ans, Asile St Vincent.
Stoddart Howell, 72 ans, Levée près Flood.
Arthur Borrone, 8 jours, St Pierre près Broad.
Antoinette Toussaint, 92 ans, Asile Saints Famille.
Chas. B. LeCarpentier, 66 ans, 689 S Claiborne.
Joseph Burke, 38 ans, 315 Fulton.
Martha Falkner, 44 ans, 333 Première.
Rowena O'Rourke, 5 ans, 101 Joséphine.
A. McLean, 48 ans, Hotel Dieu.
Chauncey Tyler, 56 ans, Mandeville, Lne.
Thomas Baggett, 42 ans, Prieur et St-Philip.
Chas. Swanson, 40 ans, 98 St-Ferdinand.
Toussaint Philips, 5 mois, Broad près Conti.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Veuve et héritiers de John Hannon à François Barousse, dix terrains dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Olympia St-Patrick et Gasquet, $50.

F. J. Robert à Jean Farège, un terrain dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Chemin du Bayou, Robertson, Villeré et Ursulines, $850.

Thomas L. Preston et als. à Domingo Fatjo, deux terrains dans le 4me district, dans l'îlet borné par les rues Première, Tchoupitoulas, Water et Soraparu, $1000.

Eugène Armant et als. à Mme Caroline Armant, 1. un terrain dans le 3me district, dans l'îlet borné par les Esplanade, Dupré, Lepage et White; 2. une portion de terre dans le 3me district, faisant face aux rues Lepage et Septième, $800.

Ventes par le percepteur de taxes du 2d district:

Antoine Fernandez à Chas Morel, un terrain dans le 3me district faisant face à la rue Lizardi, $13,35.

Mme Ang. Perperiana à Chas Morel, un terrain dans le 3me district dans l'îlet borné par les rues Espagne, Washington, Robertson et Claiborne, $23,35.

H. Cistac à Eugène Robert, soixante-et-un terrains dans le 3ème district, dans l'îlet borné par les rues Lizardi, Egania, Marais au bois, $4.

Veuve H. Fortier à Antonio Augusti, un terrain dans le 3ème district, dans l'îlet borné par les rues Roman, Columbus, Derbigny et Kerlerec, $30.

J. B. Bohon Bohr à Télesphore Lablache, un terrain dans le 3ème district, dans l'îlet borné par les rues Musique, Villeré, Washington et Rocheblave, $12.

Cour de District des Etats-Unis.—Jasper Beard et autres contre le steamboat Stanislas P. Coe, procès pour $212 pour gages.

John Hart et autres contre le steamboat C. W. Anderson, procès au sujet de gages.

Cour d'appel.—Juge McGloin.—Le jugement auquel il est fait appel par Rembard Martens est confirmé et le demandeur condamné aux dépens.

L'Etat ex-rel José Martinez contre le recorder des hypothèques, confirmation du jugement.

Juge Kelly.

D. Tague contre la Royal Insurance Co. Refus d'une nouvelle audition de cause.

Baldey & Lightner contre R. A. Blackeridge, confirmation du jugement et condamnation du demandeur aux dépens.

[illegible] Bordé, [illegible] 1880.

Cours Civiles de District.—J. M. Wilson demande un délai.

John E. Frederick demande aussi un délai. Passif $1,092.33; actif $2,500.09.

Les successions de J. J. Thornton et de Mme Samuel Gildersleeve sont ouvertes.

Cour criminelle de district—Section B—Juge Baker—

Nicholas Seidler est accusé de voies de fait.

Hermann Schmidt et John McCann, de vol.

Emma Watson et S. Marinoni de port d'armes cachées.

Section B—Ella Johnson alias Gollevher, accusée de larcin, a avoué sa culpabilité.

Frank Lewis, accusé, 1, d'attaque à main armée, et 2, de voies de fait, renié sa culpabilité.

Lucien Labarre, reconnu coupable de simple attaque, a été condamné à $10 d'amende ou cinq jours de prison de plus.

B. Fisher, accusé de détournement—Comparaîtra de nouveau, le procès ayant été annulé pour vice de procédure.

Incendie de la rue St. Charles.—Les pertes causées aux propriétaires et locataires des immeubles No 20 et 22 de la rue St. Charles, par l'incendie de lundi matin, sont couvertes comme suit par les diverses compagnies d'assurance:

Immeuble No 20 assuré $5 à la Compagnie Hope; Stock de Pokorny (chaussures) $2,500, German American Co.

Liverpool, London & Globe Co.	$5,000
New Orleans Co.	5,000
British American Co.	2,500
Sun Co., de Londres	2,000
Manchester Co.	1,500
Total	$21,000

Immeuble No 22, stock de chapeaux de MM. Landauer & Meyer, $2,500, Firemen's Co.

Immeuble No 18, Mayer & Seeskind, German American Co., $2,000; British American Co., $1,000; Niagara Co., $2,000; Liverpool, London & Globe Co., $2,000; New Orleans Co. $1,000; St. Paul Co., $1,000; Crescent Co., $1,000; Farragut Co., $1,000.

A. Murtain, (outils,) Germania Co., $200.

Brûlures.—Hier à midi 30, une petite fille de couleur nommée Aurora Armand, âgée de 7 ans, a mis le feu à ses vêtements en s'approchant par trop du poêle, en jouant.

Elle a été brûlée très grièvement, si grièvement même que les médecins de l'hôpital qui se sont rendus chez ses parents, rue Villeré No 238, n'ont que peu d'espoir de la sauver.

Compagnies d'assurances.—Voici la liste des Directeurs que viennent d'élire les actionnaires de la compagnie d'assurances Teutonia: MM. H. Buddig, Frank Roder, Theo. Berckson, J. E. Reugstorf, J. B. Camors, F. Rickert, M. Frank, Louis Ruch, R. Fretscher, A. G. Ricks, F. Fisher, F. Rickert, Jr., H. R. Gogreve, Wm B. Schmidt, S. Hyman, H. Schultze, Julius Keiffer, Louis Schwarz, J. H. Keller, J. G. Spor, F. H. Miller, Jas. J. Schmidt, John Nelson, Hp. Wellman.

La Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, a une élection tenue lundi, a ainsi composé son Conseil de Direction: MM. Col. Sam. Boyd, J. A. Braselman, J. D. Britton, T. J. Carver, P. J. Cockburn, H. T. Cottam, Lloyd R. Coleman, O. Elmer, J. M. Frankenbush, P. G. Gibert, Chas. Holloway, T. L. Lyons, Laurent Larrassagne, Col. T. L. Macon, Robt Maxwell, Simon E. Marx, Emile J. O'Brien, F. J. Odendahl, Wm. A. Phelps, Llewellyn Pugh, G. W. Sentell, A. N. Silbernagel, W. B. Thompson, Walter C. Flower, Joseph Vignes, J. M. Walsh, F. S. Waterman, Frederick Wing, W. Y. West, W. G. Wheeler.

Rixe.—Hier à midi, une querelle qui avait pris naissance au coin des rues General Taylor et Coliseum, entre un certain Hardy Davis et sa femme Mathilda, s'est terminée par un coup de revolver tiré par Hardy sur cette dernière qui a été atteinte à la cuisse gauche ce que voyant Hardy s'est enfui et a réussi à se cacher dans les marais après avoir été poursuivi par un agent de police.

Au pied des rues Bienville et Douane.—L'officier Seelhurst a trouvé, au pied de la rue Douane, 15 barils de mélasse, dont 14 pleins et 1 vide. Les bondes étaient ouvertes et l'on suppose que les barils auront été laissés dans cet état par des personnes qui auront pris des échantillons ou les auront sondés.

Quatorze barils sont marqués [illegible] et l'un d'eux porte sur ses flancs "[illegible] *Plantation*."

Le même officier rapporte que dans la nuit de vendredi dernier, 3 barils de sucre ont été volés au pied de la rue Bienville à un commerçant, M. McCain, qui prétend que les barils ont été emportés par un camionneur, et il considère le fait comme le résultat d'un malentendu.

Il offre $5 de récompense à la personne qui lui fera retrouver son bien.

Accident.—Hier à 10 heures 30 du matin une échelle qui était dressée contre la muraille d'un édifice, rue Chippewa, entre Philippe et Soraparu, est tombée sur un charpentier du nom de Joseph Dewett, qui a été blessé au côté droit de la tête. Il a reçu les soins du Dr Klebs.

Chute.—Lundi, à 3 h. de l'après-midi, un nègre du nom de Théodore Miller âgé de 25 ans, est arrivé en ville par le train du Northeastern R. R. Il arrivait de la station Nicholson où il était employé à enfoncer des poteaux dans le sol pour asseoir la base d'un édifice, lorsqu'il est tombé du haut de la machine et a fait une chute de vingt pieds environ. Il s'est blessé assez grièvement.

Il est maintenant à l'hôpital.

Conseil municipal.—Hier, à 7 h. 5 du soir, 14 membres du Conseil répondaient à l'appel; ce nombre ne constituant pas une majorité, le maire a décidé de remettre la séance à mardi prochain; cette décision a reçu l'approbation générale.

Citizen's Protective Association.—Cette association, fondée depuis le 4 octobre, devient de plus en plus prospère. Elle compte aujourd'hui 900 adhérents et à chaque réunion une centaine de nouveaux membres sont admis, moyennant un versement de $5, à faire partie de l'association pendant une période de 10 mois.

Chaque membre paiera une cotisation de cinquante sous par mois. Ce versement lui donnera droit à la protection de l'association qui a pour but de protester énergiquement contre l'établissement de la loi du dimanche.

L'association tient ses réunions tous les mardis au coin des rues Canal et Chartres.

Plus de trois cents membres y assistaient hier au soir.

A dater du mois de janvier les réunions deviendront mensuelles et se tiendront le premier mardi du mois.

Mort.—Hier, à 5 h. du soir, un nègre âgé, nommé David Dancloret, est tombé sans connaissance rue du Bassin, près de la rue de la Douane. Il a été transporté chez lui rue Tremé No 69, mais il est mort avant d'y arriver. Les médecins de l'hôpital ont déclaré qu'il avait succombé à une maladie de cœur.

Incendie.—Hier, à 2 h. 15 de l'après-midi, le feu s'est déclaré dans la cuisine du No 115 rue Dumaine, occupée par Charles Reynolds et appartenant à Mme Heffarin.

Dommages à l'immeuble et au mobilier, $60. Le feu a été éteint sans la nécessité d'une alarme.

Vol.—Lundi, entre 8 et 9 heures du matin, des individus qui ont pénétré chez Mme John Mullen, en forçant une porte de derrière, ont volé une pendule, un porte-plume en argent et une paire de boucles d'oreilles en diamant, le tout évalué $12. La pendule a été retrouvée par le caporal Cooper et l'officier Dolpuget chez Joseph Duthut, marchand de seconde main au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Robertson. Elle a été reconnue par Mme Muller. M. Duthut a donné le signalement de l'individu qui lui avait vendu la pendule et les agents ont arrêté un nègre du nom de Alex Manuel, alias Joseph Louis qui répondait à ce signalement et qui a été en effet reconnu par M. Duthut.

Grand Jury.—Le grand jury a rendu une dénonciation de [illegible] contre John [illegible] accusé du meurtre de Thomas Delaney. On se souvient que ce dernier avait été tué accidentellement d'un coup de [illegible] par [illegible]

Autre incendie.—Hier à 4 heures de l'après-midi, le feu s'est déclaré dans une écurie située rue Au[illegible], entre White et Broad. Cette écurie qui est assurée $100 à la New Orleans Insurance Co., et qui appartient à M. Gustave Grubbs, a été complètement dévorée par les flammes. Elle était occupée comme laiterie par M. Louis Mouford. L'alarme a été donnée à la boîte No 412.

Triple vol.—Dans la nuit de dimanche, un ou plusieurs individus se sont introduits dans l'écurie de M. Peter Rolle, encoignure N. Peters et Andry, où ils ont volé des harnais évalués $25; chez Bernard Michel, encoignure Adams et Dauphine, où ils ont volé d'autres harnais évalués $18, et enfin chez F. Borges, encoignure Dauphine et Flood, où ils ont encore soustrait des harnais évalués $18. Ils ont borné là leurs exploits et se sont enfuis. Ils n'ont pas encore été arrêtés.

Manuel Watson.—Le gouverneur a fixé au 4 février prochain l'exécution de Manuel Watson, reconnu coupable par la cour criminelle, du meurtre de sa maîtresse Lavima Turner.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les Puissances se préparent en cas de guerre.

Paris, 21 déc—On éprouve de l'inquiétude en cette ville par suite de la grande activité que déploie le gouvernement à mettre l'armement de la France dans un état aussi complet que possible.

Les manufactures d'armes et de munitions de l'Etat fonctionnent avec une ardeur sans trève.

On rapporte de Rome que l'Italie s'arme. Des avis de Berlin annoncent que l'Allemagne augmente son armée en Alsace-Lorraine.

M. de Brazza l'explorateur au Congo.

Paris, 21 déc—Le départ de M. de Brazza pour le Congo français, est ajourné, en attendant la décision de la Chambre des Députés relativement à la modification projetée du budget pour le Congo.

M. de Brazza a déclaré qu'il résignera si le budget est réduit.

Les Hovas et la France

Paris, 21 déc—Les Hovas ont payé 400,000 francs d'indemnité de guerre dus à la France, conformément aux termes du traité de paix.

L'évacuation de Tamatave, Madagascar, par les Français, est imminente.

Le steamer La Gascogne

Havre, 21 déc—Le steamer la Gascogne est arrivé de New York.

Rente Française.

Paris, 21 décembre—Le trois pour cent est côté à 82 francs 60 centimes.

Ligue Nationale Irlandaise.

Dublin, 21 décembre—Aujourd'hui à l'assemblée bimensuelle du comité exécutif de la Ligue Nationale Irlandaise on a annoncé que depuis le dernier meeting, on avait reçu de divers points de l'Irlande des donations s'élevant à $2,700 et de l'Amérique à $25,000.

M. John Dillon a déclaré à l'assemblée qu'il continuerait à mettre en vigueur son plan de campagne, malgré le gouvernement. "Personne, a-t-il dit, n'a le droit d'avancer que le plan de campagne est illégal jusqu'à ce qu'un jury ait décidé sur les faits." M. Dillon a ajouté que les chefs de ce mouvement désirent faire bénéficier les fermiers d'Irlande sans l'aide des "moonlighters."

Le Journal de St-Pétersbourg.

St-Pétersbourg, 21 décembre—Le Journal de St-Pétersbourg écrit que le refus d'accepter la candidature du prince Ferdinand de Saxe Cobourg-Gotha au trône de Bulgarie n'est pas dû à des objections personnelles.

Le journal Express

Dublin, 21 déc—Le journal Express tory fait la déclaration suivante: "Il a [illegible] influent de la section gladstonienne du parti libéral a fait la réponse suivante à une question qui lui était posée au sujet de M. Parnell:

A son avis M. Parnell répudiera le plan de campagne de l'Irlande, [illegible] son appui au [illegible] nous serions [illegible] et places dans [illegible] quand le Parlement s'assemblera."

Rumeurs.

Berne, 21 décembre—Le bruit circule que les mouvements militaires du gouvernement sont dus à une Note de l'Allemagne, demandant à la Suisse de se mettre dans une meilleure position qu'en 1870 pour défendre ses frontières.

Tempête de neige.

Berlin, 21 déc—De fortes tempêtes de neige dans l'Allemagne centrale bloquent les chemins de fer de Berlin, Dresde, Halle et Leipsic.

Les lignes allant à Silesie et dans l'ouest sont en partie bloquées.

La tempête continue dans toute la Saxe.

En Thuringe plusieurs trains à passagers sont bloqués par la neige.

L'amiral de l'escadre allemande

Berlin, 21 déc.—L'amiral et les officiers de l'escadre allemande à Zanzibar ont rendu une visite formelle au sultan, sans consulter le consul d'Allemagne.

Une lettre a été envoyée au prince Bismarck, demandant de censurer l'amiral.

Les relations des consuls avec le sultan ne sont rien moins qu'amicales. Le sultan a fait une réception cordiale à l'amiral.

Arrestation d'un officier français

Berlin, 21 décembre—L'officier français Letellier, qui a été arrêté à Carlsruhe sur un soupçon, maintient qu'il doit être libéré. Il donne pour raison qu'il s'est arrêté simplement à Carlsruhe pendant qu'il faisait une tournée en Allemagne, ouvertement, sous son propre nom, et que l'édit du gouvernement allemand obligeant les officiers français qui voyagent en Allemagne à faire une déclaration formelle, s'appliquent seulement à l'Alsace-Lorraine.

Les autorités attachent peu d'importance à cette arrestation.

Le journal Post, de Strasbourg, écrit que les documents trouvés sur le prisonnier sont sans valeur militaire ou stratégique.

Le prince Bismarck.

Berlin, 21 déc.—Le prince Bismarck réunira tous les membres de sa famille à Friedrichsruhe, le jour de Noël, excepté le comte Herbert Bismarck.

Rumeur—Crédit approuvé.

Madrid, 21 déc—Le bruit circule que les agitateurs révolutionnaires projettent une autre révolte.

Le Sénat a approuvé le crédit de $45,000,000 pour la marine.

Meurtre.

Dublin, 21 déc—Aujourd'hui, à Armagh, plusieurs individus se sont rendus à la résidence de John Proctor et ont demandé à voir son fils. Quand celui-ci se présenta, les malfaiteurs le tuèrent à coups de couteaux.

Deux des assassins ont été arrêtés. On ignore le motif du crime.

Condamnation.

Dublin, 21 déc—Aujourd'hui, aux assises de Connaught, le prisonnier accusé d'avoir assailli le bailli sur la propriété Clanricarde à Woodford, a été trouvé coupable.

La sentence a été ajournée.

Musée Beethoven.

Berlin, 21 décembre—On propose d'établir à Heiligenstadt un musée Beethoven, comprenant une bibliothèque, une galerie de tableaux et une Académie de musique. L'ouverture s'en ferait à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Beethoven.

Les Agents russes.

Berlin, 21 déc.—Des avis reçus de Prague annoncent que des agents russes, en cette ville et en d'autres points de la Bohême, engagent des ouvriers pour les fabriques russes.

[illegible] rappelé.

Londres, 21 déc—Le gouvernement Hova a rappelé le général Willoughby, l'agent malgache en Europe.

Madrid, 21 déc—Le gouvernement de Madrid a envoyé des fonctionnaires pour établir une colonie à l'embouchure de la rivière Muni, sur la côte occidentale de l'Afrique.

Le capitaine Coquilhat, chef de la station Bangala.

Bruxelles, 21 décembre—Le capitaine Coquilhat, commandant la station Bangala dans l'Etat libre du Congo, est arrivé en cette ville. Il confirme la nouvelle que le lieutenant Dubois s'est noyé dans la rivière Congo, pendant qu'il se retraitait de la station Stanley Falls.

Le capitaine dit qu'il attribue l'évacuation de la place par les blancs au manque de vivres et de munitions.

Il rapporte qu'après avoir fait une tentative infructueuse avec ses hommes, pour reprendre Stanley Falls, il a été obligé de retraiter sous le feu des Arabes qui se trouvaient en embuscade le long de la rivière.

Il a châtié sévèrement les arabes à Zaparras. Le capitaine ajoute qu'il ne croit pas que la capture de Stanley Falls soit le prélude d'une descente des arabes sur le bas Congo.

On a amplement de temps de couper le passage aux arabes, s'ils tentent un pareil mouvement et de reprendre la dite station.

Les fermiers en Irlande.

Dublin, 21 déc—Les fermiers, sur la propriété du Duc de Leinster, dans le comté Kildare, ont encore modifié leur demande de réduction des fermages. Ils réclament maintenant 20 pour cent de réduction, au lieu de 25.

M. Parnell.

Dublin, 21 déc.—Les amis de M. Parnell disent que son état a été des plus graves pendant quelques semaines. Il est encore très souffrant, mais dès qu'il pourra reprendre ses occupations, il convoquera le parti parlementaire irlandais.

Trois fermes appartenant au frère de M. Parnell ont été vendues aujourd'hui à l'encan, à Armagh, à cinquante pour cent au-dessous de leur estimation d'il y a trois mois.

Naufrage.

Londres, 21 déc—Le steamer Mahommed Sadeck, de la Compagnie Transatlantique française, a fait naufrage sur les rochers, à Vendres. Personne n'a péri.

L'empereur Guillaume et le bill militaire.

Berlin, 21 déc—On rapporte que lorsque le Reichstag s'assemblera de nouveau, une lettre de l'empereur Guillaume sera lue, déclarant que le devoir des membres est d'appuyer le bill militaire.

Le sentiment d'alarme qui régnait à la Bourse, diminue.

Députation de Libéraux Unionistes

Dublin, 21 déc—Une députation de Libéraux unionistes d'Ulster, sur l'avis de Lord Hartington, se rendra auprès de Sir Michael Hicks Beach, en cette ville, la semaine prochaine, afin de demander avec instance au gouvernement d'adopter une loi pour le règlement de la question agraire.

Gadban Effendi

Sofia, 21 déc—On rapporte que Gadban Effendi, Envoyé spécial de la Turquie en Bulgarie est tombé en disgrâce pour avoir envoyé de faux rapports au gouvernement turc.

Gadban Effendi est parti pour Constantinople.

Le premier ministre autrichien

Pesth, 21 déc—Le premier ministre a annoncé aujourd'hui au comité du budget qu'il a l'intention de convertir tous les emprunts contractés à une époque où les finances étaient en mauvais état, et d'exercer la plus grande économie dans les départements afin de [illegible] déficit.

Le journal Tagblatt

Vienne, 21 décembre—Le [illegible] Tagblatt annonce que le conseil de guerre russe a adopté un projet pour l'occupation de [illegible] montagnes [illegible] Herat.

WASHINGTON.

CONGRÈS

Chambre

Washington, D. C., 21 décembre—Après la lecture [illegible]

[illegible]

Adopté.

M. Dingley, du Maine, présente les protestations des [illegible] de Portland [illegible] Oregon, [illegible]

M. Wellborn, du Texas, du comité des affaires indiennes, rapporte le bill d'allocation indienne. Il est référé au comité général.

M. Wheeler, de l'Alabama, du comité des affaires militaires, rapporte le bill d'allocation pour l'Académie militaire et il est référé au Comité général.

M. Belmont, de N. Y., du Comité des affaires étrangères, rapporte le bill d'allocation Diplomatique et Consulaire. Le bill est alors référé au Comité général.

M. Townshend, de l'Illinois, du comité des allocations, rapporte le bill d'allocations relatif aux pensions des invalides. Référé au comité général.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur le bill d'allocation pour l'armée.

Sénat.

Washington, D. C. 21 déc—Parmi les documents soumis aujourd'hui au Sénat figurent des communications de l'architecte surintendant de la Trésorerie, démontrant la nécessité de construire d'autres voûtes pour l'emmagasinage de l'argent, et d'acheter d'autres terrains pour y élever un édifice public, à St. Paul.

Parmi les pétitions présentées, on en remarque une signée par soixante ministres de la conférence Nebraska, en faveur du bill relatif à l'indemnité chinoise, et une autre, portant nombre de signatures d'importateurs et de négociants de St-Louis, appuyant l'acte relatif au "transport immédiat."

M. Morrill, du comité des finances, rapporte favorablement un bill fixant la taux des passeports à $1. Le dit bill est immédiatement adopté.

Parmi les bills présentés et référés sont les suivants:

Par M. Pugh, réglant les délibérations au Congrès sur les réclamations privées.

M. Sewell, du Comité de la Bibliothèque, rapporte un bill nommant James B. Angell, du Michigan, membre du Board de Régents de l'Institut Smithsonian. Adopté.

M. Morgan présente une résolution requérant le Président de transmettre au Sénat la correspondance avec le gouvernement de Nicaragua, relative au canal du Nicaragua, ou au traité à cet effet question qui était pendant au Sénat le 4 mars 1885. Adoptée.

Le Sénat a confirmé M. McAtee comme maître de poste à Bardstown, Ky.; B. F. Church, maître de poste à Calvart, Tex., et E. F. Arbuckle, comme enregistreur du bureau des terres à Denver, Col.

Nominations.

Washington, D. C., 21 déc—Le Président a nommé Adelard Gournon collecteur de la douane pour le district de Minnesota, et Chas. H. Gwynn, maître de poste à Covington, Ind.

Le Juge T. M. Cooley.

St-Louis, 21 déc—Le juge T. M. Cooley, récemment nommé receveur de la compagnie du chemin de fer Wabash pour la ligne à l'est du fleuve Mississipi, est arrivé aujourd'hui en cette ville.

Il a dit à un reporter que sa visite a pour objet de s'initier aux affaires de la section qui sera sous son contrôle. Il aura, dit-il, une conférence avec les receveurs actuels, avant le premier janvier, époque à laquelle il pense que tout sera prêt pour que le transfert ait lieu.

Le juge Cooley a ajouté qu'il n'a pas l'intention de faire des changements dans le [illegible] officielle; mais qu'au contraire, il conservera tous les employés actuels.

Galveston, Texas, 21 décembre—Un incendie désastreux a éclaté ce matin à 3 heures en cette ville, sur l'avenue K, entre la 21ème et la 22ème rues. Dans cette partie de la ville il y a exclusivement des bâtisses en bois. Les flammes se sont propagées avec une grande rapidité, à cause du manque d'eau dans les citernes du voisinage.

Vingt huit résidences et deux épiceries ont été la proie des flammes.

On a réussi à sauver beaucoup de meubles. La perte totale est évaluée à environ $100,000.

L'assurance est de $50,000.

Galveston, 20 déc—Les dernières nouvelles reçues portent la perte totale à $120,000 et l'assurance à $75,300.

Autre Incendie.

St. Louis, 21 déc—Une dépêche spéciale de Little Rock, Ark., dit: La nouvelle a été reçue de Vilonia, ville dans l'intérieur du comté Faulkner, de cet Etat, annonçant que hier matin, vers 3 heures, toutes les maisons commerciales ont été détruites par un incendie.

La perte est évaluée à $150,000.

Funérailles du Rév. Dr J. J. Hight

Cincinnati, 21 déc—Les funérailles du Rév. Dr J. J. Hight, ex-assistant rédacteur du journal "Western Christian Advocate," ont eu lieu cette après-midi. Une foule considérable y assistait.

M. David D. Thompson, de cette ville, a été nommé successeur de M. Hight comme un des rédacteurs de l'Advocate.

La Loi Lynch.

Cincinnati, 21 déc—On a reçu la nouvelle de Eaton, Ohio, que des citoyens se sont réunis ce soir, en corps, à la maison de cour, ont envahi la prison, se sont emparés d'un nommé Wm Mussell et l'ont pendu en face de la maison de cour.

Les compagnies de télégraphe

San Francisco, Cal., 21 déc—Les compagnies de Télégraphe American District et San Francisco District ont accédé aujourd'hui à la demande des messagers, qui s'étaient mis en grève, parce qu'ils voulaient 75 cents par jour pour douze heures de travail.

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 21 déc—Le fleuve baisse—7 pieds 1/10 à l'étiage. Montant: John A. Wood et barges, Guiding Star. Départs, T. P. Leathers, B. F. Frisbie et barges pour la Nlle-Orléans et City of Cairo pour Memphis.

Memphis, 21 déc—Le fleuve baisse. Temps clair. Pas d'arrivages ni de départs.

Le soir, le fleuve a haussé de 2 pouces. Pas d'arrivages ni de départs. Temps couvert.

Cairo, 21 déc—Le fleuve a 11 pieds 9 pouces et monte. Temps couvert et frais. Arrivés: City of Florence de l'Ohio à 11 p. m. Partis: City de la Nlle-Orléans à 9 a. m.

Louisville, 21 déc—La rivière monte, 9 pieds 1 pouce dans le canal et 6 pieds 11 pouces aux chutes. Temps clair et frais.

Cincinnati, 21 déc—La rivière a 25 pieds et monte. Temps clair. Thermomètre 41. Arrivé: Golden Rule de la Nlle-Orléans hier soir.

Le soir, La rivière a 25 pieds 2 pouces et monte. Temps nuageux.

[illegible]

Les Passes

[illegible]

Marchés.

[illegible]

Heures d'arrivées et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex....11:00 pm	No 2 Ex....9:15 am
No 3 Lim. Ex....9:20 am	No 4 Chi Ex....6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex....7:10 am	No 4 Fast Line....7:55 am
No 1 Fast Line....7:30 pm	No 6 Coast Ac....3:35 pm
No 5 Coast Ac....9:10 am	No 2 Cin. Ex....8:05 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 Ex....9:00 am	No 51 Ex....6:40 pm
No 54 B. Rouge Local....7:15 pm	No 53 B. Rouge Local....7:45 am

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 5....7:35 am	No 2....10:40 am
No 1....3:00 pm	No 6....8:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1....0:50 am	No. 2....5:00 pm
No. 3....6:25 pm	No. 4....8:00 am
No. 5....10:00 am	No. 6....3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor....7:40 am	No 50 Local....8:10 am
No 51 Local....0:20 pm	No 20 Californ....7:30 pm

SHELL BEACH RAILROAD.

Dimanches— 6:00, 11:00 a.m., 4:00 pm	Dimanches— 6:30 a.m., 11:30, 6:30 pm
Jours de la semaine— 8:15 a.m., 3:45 p.m.	Jours de la semaine— 9:45 a.m., 5:30 p.m.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI 22 DECEMBRE 1886

Red River—KEOKUK à 5 p. m.
Ouachita River—JOHN H HANNA à 5 p. m.
Bayou Têche—QUEEN CITY à [illegible] m
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE à 5 p. m.
Washington—WARREN à 5 p. m.
Pointe Hommes—MABEL COMEAUX à 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION à [illegible] m
Bas du fleuve—LUBA à 11 a. m.

JEUDI 23 DECEMBRE 1886

Cincinnati—[illegible]
Bayou Sara—[illegible]
Bayou Lafourche—[illegible]
Bayou Lafourche—ALICE [illegible]
Bas du fleuve—[illegible]
Port Eads—[illegible]

Hauteur des Eaux

Augusta	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cairo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cincinnati	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Davenport	[illegible]	Pittsburg	[illegible]
Keokuk, Iowa	[illegible]	Shreveport	[illegible]
La Crosse, Wis	[illegible]	St Louis	[illegible]
Leavenworth	[illegible]	St Paul	[illegible]
Louisville	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Memphis	[illegible]	Vicksburg	[illegible]

BULLETIN MARITIME

[illegible]

Arrivages de produits

[illegible]

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes

5 Tchoupitoulas et Valmont.
6 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et [illegible].
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 21.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Ca[illegible].
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalia.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. à L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 [illegible]

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

[illegible]

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 déc—16 23 30—janv 6 13 18

L'Edition hebdomadaire renfermant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.